

Du fait de notre activité de diagnostic, nous sommes amenés à recueillir et traiter des données vous concernant, qui nous ont été fournies par votre professionnel de santé référent (médecins généraliste, médecin spécialiste, sage-femme) en complément du prélèvement réalisé.

Il s'agit de données dites :

- **personnelles** (permettant de vous identifier telles que votre nom, prénom, date de naissance, adresse, ...)
- **sensibles** (origine raciale ou ethnique, données génétiques, biométriques ou médicales)

Vos données sont collectées et utilisées dans un contexte strictement médical, en accord avec le règlement pour la protection des données européen (RGPD) de mai 2018 (*chapitre II, article 9, paragraphe 2, alinéa h du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)* [JOUE L127 2 du 23/05/2018](#)) :

- à des fins de **diagnostic**
- à des fins **épidémiologiques**
- à des fins de **gestion de dossier et d'archivage**
- à des fins de **facturation**

Ces données peuvent être transmises à des tiers :

- **organismes de santé** (sécurité sociale, mutuelles)
- **pathologistes spécialisés dans le cadre d'un second avis** ou d'un réseau de relecture (lymphomes, sarcomes, tumeurs neuro-endocrines, ...)
- **organismes en charge du dépistage organisé**. Ces données sont transmises sous une forme anonymisée, à l'exception du dépistage du col de l'utérus, qui fait l'objet d'un décret d'application.
- **autres médecins dans le cadre d'études cliniques**

Ces données sont stockées pour une durée de 30 ans, en accord avec le décret numéro 88-280 du 24 mars 1988 (*Décret n°88-280 du 24 mars 1988 pris pour l'application du 7° de l'article L. 761-11 du code de la santé publique relatif aux conditions dans lesquelles les médecins spécialistes qualifiés en anatomie et cytologie pathologiques peuvent effectuer les actes de cette discipline en dehors des laboratoires d'analyses de biologie médicale*)

Le laboratoire CAP s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures afin d'assurer la protection de vos données, de ne collecter que les informations nécessaires et de ne revendre ou divulguer aucune d'entre elle sans votre accord.

Conformément au chapitre III du règlement pour la protection des données européen (RGPD) de mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité concernant vos données. Vous pouvez donc contacter le laboratoire CAP afin de faire valoir ce droit. **Si après contact vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés vis-à-vis du RGPD, vous pouvez adresser une requête à la CNIL.**

Par ailleurs, vous pouvez consulter en ligne le règlement pour la protection des données (RGPD) de mai 2018 sur le site internet de la CNIL, à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

Cordialement,